

Petit Guide adressé par le binôme d'accompagnement à l'usage de la PERSONNE RELAIS du GAPEP

Vous venez d'accepter d'être **la personne relais** de votre GAPEP (PR).

Avant tout, une période de rodage est à prévoir. Donc n'ayez aucune inquiétude !
Votre groupe de pairs va probablement se chercher au début, et il faut un peu de temps
pour travailler dans la confiance.

Votre binôme d'accompagnement communiquera avec vous, qui en êtes la
personne relais, en général **par mail**, lors de la réception des compte rendus, et chaque
fois que cela vous sera nécessaire. Mais nous pouvons aussi prendre un contact
téléphonique, vous et nous.

Sur le **site internet** (www.e-pairs.org) se trouvent la plupart des informations utiles
au fonctionnement de votre GAPEP et nous vous incitons à les parcourir. Notamment **la**
charte, qui est le socle de l'accord des pairs à travailler en commun, sans lequel aucun
travail ne serait possible dans la durée.

Le rôle de la personne relais est de faire en sorte que les pratiques professionnelles
soient mises en discussion au cours de chacune des séances de votre GAPEP.

Voici quelques conseils.

- Il est important pour l'organisme E-PAIRS que chaque séance soit tracée :
une feuille des présents avec émargement, à conserver par vous, et que
devez scanner et adresser au binôme en même temps que
- **le compte-rendu (CR) de séance**. Pour ce faire, un modèle vierge de feuille
d'émargement et de compte rendu vous sera adressé. Tous ces documents
vont vous être adressés en pièces jointes et ils sont également
téléchargeables en suivant le lien [http://www.e-pairs.org/telecharger-
documents.html](http://www.e-pairs.org/telecharger-documents.html).
- Il est recommandé de prévoir **un planning prévisionnel des séances** dès la
première réunion,
- et à la fin de la séance, de se mettre d'accord sur **qui fera le CR**, qui sera
modérateur, qui présentera **le cas clinique** à la séance suivante. En effet il
n'y a pas que la PR qui travaille, chacun étant identifié dans ce qu'il a fait
dans **un tableau récapitulatif**, en vue de l'attribution de l'attestation de
participation au programme de DPC.

- Enfin nous vous recommandons **d'adresser à votre binôme chaque CR au fur et à mesure** : en effet un envoi groupé de plusieurs CR ne permet pas au binôme aussi facilement et dans un délai raisonnable (un mois par exemple), de réagir au travail entrepris par votre GAPEP.

Cela dit, le gros du travail est, de l'avis des pairs (actuellement plus de 200), la rédaction du CR.

Voici comment procéder.

- Celui ou celle qui présente [le cas clinique](#) à la discussion doit l'avoir **écrit**. Il est même conseillé de l'envoyer en pièce jointe à chacun des membres du GAPEP, avant la séance si c'est possible. Dans le CR, il figure, tel que présenté en séance, juste avant la discussion.
- Le CR rend compte des éléments principaux de la discussion qu'inspire la lecture du cas. Là est une partie essentielle du travail : le recueil de la discussion sur les pratiques professionnelles des membres du GAPEP.
- **La discussion a pour objet de débattre des pratiques professionnelles relevées à partir de la présentation du cas, et non d'aboutir à un consensus.**

La question de l'aptitude peut se trouver abordée dans le cas présenté mais n'est pas l'objet central de la discussion.

Lorsqu'il y a des réactions divergentes sur les pratiques précisément, le rédacteur du compte-rendu les relève : elles sont précieuses car nourrissent la dispute, construisent la controverse entre les pairs.

Le rôle du binôme d'accompagnement est précisé :

il ne formule aucun jugement de valeur sur ce qui est dit dans la séance ; il essaie de renvoyer au GAPEP un questionnement par l'intermédiaire de la PR (Personne Relais) sur ce qu'il n'a pas compris. Le questionnement est adressé par le binôme au GAPEP : il ne nécessite pas de réponse de la part du GAPEP au binôme.

En revanche le GAPEP peut se saisir du questionnement émis par son binôme, s'il l'estime intéressant ou pertinent, et renvoyer à son binôme ses nouveaux éléments de réflexion.

Le groupe projet, qui réunit tous les binômes d'accompagnement, en reçoit les compte rendus anonymisés (CRA), et contribue à construire à partir des GAPEP l'expérience collective de E-PAIRS.

Des GAPEP doivent émerger [des repères pour la pratique](#), pouvant être mis en discussion lors de chaque colloque annuel E-PAIRS.

[Un relevé d'activité du GAPEP](#) est prévu. Il vous sera adressé sous forme de tableau Excel destiné à être rempli par votre binôme, pour vous aider, en vue «surplombante» à rendre compte de votre activité. A E-PAIRS, il permet d'éditer en temps voulu les attestations produites et adressées à chaque médecin, ayant ainsi fait état de sa participation à un module de cinq séances.

Nous vous souhaitons un bon début à ce travail

E-PAIRS

(Dernière version : Avril 2016)